

 <b>Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre</b>	 <b>Etablissement Public de Santé Roger Prévot de Moisselles</b>	<b>FICHE DE POSTE</b>
		<b>Directeur des soins Coordonnateur Général des Soins</b>

### **COTATION DE LA PART FONCTION DE LA PFR**

Cotation de coordonnateur général des soins + 0,2 activité multi-sites.

Le Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers (CASH) – Hôpital Max Fourestier, situé à Nanterre et l'Etablissement Public de Santé Roger-Prévot à Moisselles (Val d'Oise). Deux établissements en direction commune

Adresse : CASH : 403 avenue de la République 92000 Nanterre  
Roger Prévot : 52 rue de Paris, 95570 Moisselles

Personne à contacter : Luce Legendre cheffe d'établissement  
Luce.legendre@ch-nanterre.fr

### **Présentation générale et synthétique des 2 établissements**

La direction commune du Centre d'accueil et de soins hospitaliers (CASH) de Nanterre et de l'Etablissement public de santé (EPS) Roger Prévot recherche un coordonnateur général des soins.

Ces deux établissements sont engagés dans un projet ambitieux, élaboré avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France qui prévoit l'accueil, sur le site du CASH à Nanterre, de L'Hôpital Roger Prévot et des secteurs de psychiatrie qui lui sont rattachés.

Il vise à consolider et pérenniser le périmètre actuel de l'ensemble des activités cliniques du CASH. Ce projet prévoit la réinstallation de l'ensemble des activités du CASH dans des bâtiments rénovés et la construction d'un ensemble immobilier accueillant les activités de psychiatrie des deux établissements. Il organisera l'ouverture du site sur la ville dans le cadre d'un projet urbain intégré ville/hôpital.

#### **CASH de Nanterre**

Etablissement à vocation sanitaire et sociale, le CASH couvre un bassin de population de 250.000 habitants, répartis sur différentes communes de la boucle Nord de la Seine. Il a développé une coopération approfondie avec L'Hôpital Louis Mourier (AP-HP). Le développement des coopérations avec le GHT Sud Val d'Oise Nord Hauts-de-Seine est en cours de consolidation. Pôle hospitalier : 450 lits et places, 32 000 passages aux urgences, 92 000 passages en consultations, 12 100 séjours

Pôle d'accueil et d'orientation sociale des personnes sans abri : 450 places  
Psychiatrie : 67 lits- secteurs de Nanterre et de Courbevoie

### **EPS Roger Prévot**

L'Hôpital Roger Prévot organise les soins en psychiatrie et en santé mentale au bénéfice de la population des communes de : Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne, Clichy-la-Garenne, Asnières-sur-Seine, Levallois-Perret, La Garenne-Colombes, Bois-Colombes (soit 7 secteurs de psychiatrie générale et 1 intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile). Ses capacités d'hospitalisation à temps complet sont installées depuis les années 70 à Moisselles, dans le Val d'Oise. Depuis de longues années, l'objectif de l'établissement et celui de ses autorités de tutelle est le rapprochement des lieux d'hospitalisation au plus près des secteurs qu'il dessert.

Capacités : 190 lits d'hospitalisation à temps complet, 129 places d'hôpital de jour, 33 structures extra hospitalières

Bassin de population : 335 000 habitants

Le projet doit s'accompagner d'un renforcement de l'efficacité de l'établissement en vue de son retour progressif à l'équilibre financier.

L'intégralité de ce plan d'actions a été validée par le Comité interministériel de performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO).

Détail et périmètre du projet :

Ce projet comprend :

La réinstallation d'une partie des activités du CASH dans des bâtiments neufs ou entièrement rénovés, la densification du site dans un souci d'efficacité et la cession de parcelles libérées ;  
La reconstruction de l'EPS Roger Prévost sur le site du CASH.

La réalisation de ce projet permettra au CASH d'offrir à tous les patients du Nord des Hauts-de-Seine l'accès à un plateau technique hospitalier attractif, performant, efficace, et proposant des conditions d'accueil modernisées pour l'ensemble de ses disciplines. Plus précisément, le projet permettra de réunir sur un même site une offre de prise en charge unique en France :

Une offre de court et moyen séjour : urgences, cardiologie, diabétologie, médecine interne, infectiologie, gériatrie aigüe, gastroentérologie et endoscopie, maternité (niveau 1) et soins aigus (surveillance continue, soins intensifs de cardiologie, hospitalisation de très courte durée), soins de suite et réadaptation (184 lits environ) ;

Une offre de santé publique : centre de lutte anti-tuberculeuse (CLAT), permanence d'accès aux soins de santé (PASS), centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic du VIH (CeGIDD), centre de prévention et de diagnostic des pathologies chroniques (Vit'al) et antenne du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), unité sanitaire de la Maison d'Arrêt de Nanterre ;

Une offre médico-sociale en gériatrie (EHPAD, USLD) (200 lits) ;

Une offre d'accueil, d'orientation et de prise en charge sociale et médico-sociale des personnes sans abri : Centre d'Hébergement et d'Accueil des Personnes Sans Abri (CHAPSA) et consultation médicale, Lits Halte Soins de Santé (LHSS), Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) médico-social, Plateforme d'évaluation sociale, médicale et psychiatrique, Accueil de jour et accueil douche, Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Résidence sociale (355 places) ;

- Une offre de soins en psychiatrie, avec le projet de reconstruire, sur le site du CASH, l'Hôpital Roger Prévot et de regrouper dans un bâtiment neuf l'ensemble des activités des sept secteurs de psychiatrie des deux établissements (200 lits) ;
- Un campus regroupant les instituts de formation (IFSI, IFAS, IFAP), la formation continue et la Fondation pour la recherche sur la précarité et l'exclusion sociale.

## **Identification du poste**

### **Position dans l'organigramme de direction :**

Liaison hiérarchique : Directeur de la direction commune des 2 établissements

Liaisons fonctionnelles : les directeurs adjoints, les cadres supérieurs, les cadres de pôle et les cadres de santé, les équipes médicales

### **Missions générales, permanentes et spécifiques :**

Le directeur des soins assure la coordination générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques.

Il pilote, accompagne et met en œuvre la direction des soins commune aux deux établissements.

Il participe à la gouvernance des deux hôpitaux (directoire, instances, conseil de surveillance...).

Le Directeur des soins participe à la conception et à la mise en œuvre du projet d'établissement, du projet de soins et des objectifs de qualité et de sécurité des soins. Il en assure la mise en œuvre et l'évaluation dans son domaine d'activité Il travaille en étroite collaboration avec les responsables médicaux et paramédicaux des pôles et des différentes directions. Il préside et anime les CSIRMT des établissements de la direction commune.

Le directeur des soins accompagne le changement et la politique institutionnelle et propose des organisations innovantes dans le cadre des projets validés par le COPERMO :

- Rapprocher les lieux d'hospitalisation des patients accueillis à Moisselles (Val d'Oise), au plus près de leur lieu de vie, proposer des lieux d'accueil modernes et adaptés aux besoins des patients et améliorer leur accès aux soins somatiques, grâce à l'adossement aux services de court séjour du CASH de Nanterre
- Consolider l'ensemble des activités de médecine, obstétrique, de soins critiques, de santé publique et de gériatrie portées par le CASH de Nanterre.
- Développer les activités médico-sociales sur Moisselles.
- Accroître les synergies entre les professionnels du sanitaire, du médico- social et du social pour mieux répondre aux besoins de la population.

Il participe activement à la définition du programme fonctionnel des opérations architecturales afin de garantir la continuité des soins et la cohérence des parcours de soins des patients. Dans un contexte d'efficience, il s'engage dans une démarche de réorganisation et de rationalisation de l'engagement des moyens et notamment des effectifs paramédicaux. Il veille au respect des réglementations et des bonnes pratiques en matière de prise en charge soignante.

Il anime et coordonne les activités des équipes d'encadrement, définit leurs objectifs et évalue les résultats. Il les accompagne dans la déclinaison des orientations institutionnelles.

Il collabore à la définition de la politique Qualité Gestion des Risques, promeut la qualité de la prise en charge des patients en veillant à l'amélioration constante des soins, évalue la qualité des soins par la mise en place d'outils et d'indicateurs et participe à la procédure de certification des établissements et du GHT. Il participe à la cellule de gestion des fiches de signalement d'incident, et développe l'analyse des causes pour améliorer les pratiques professionnelles

Il favorise les collaborations, les parcours professionnalisant et les échanges de pratiques professionnelles entre les 2 établissements. Il investit dans le champ de l'innovation (pratiques avancées, coopérations entre professionnels de santé...) et de la recherche en soins.

### **Profil souhaité du candidat**

#### Formation et qualification requises :

- Formation des directeurs de soins délivrée à l'EHESP
- Autre formation universitaire souhaitée

#### Compétences professionnelles requises :

- Posséder une solide expérience en matière de gestion du personnel, de dimensionnement des équipes et de management des soins
- Savoir organiser la répartition équilibrée des ressources en soins
- Manager des projets, des audits et accompagner les équipes aux changements
- Conduire, participer aux projets de restructuration, être force de proposition
- Faire preuve d'engagement professionnel dans les valeurs affichées de l'établissement

### **Autres informations**

#### Contraintes et avantages liés au poste :

- Participation aux gardes administratives